

ORGANISATIONS

OUVRIÈRES

Il existait en Allemagne des unions ouvrières, dès le 14^e siècle ; les compagnons s'entr'aidaient, hébergaient les camarades de passage, les secouraient en cas de maladie. A cette époque, chaque compagnon pouvait espérer devenir maître ouvrier. Par la suite, en raison des besoins croissants, la proportion des ouvriers augmenta considérablement ; la concurrence se fit sentir, dans certaines périodes de crise prolongée notamment, rendant plus précaire aussi, la situation des ouvriers. Les liens qui unissaient dès longtemps ces derniers facilitèrent leur union pour la défense de leurs intérêts, et de nombreuses sociétés ouvrières se formèrent. Elles étaient devenues si remuantes au commencement du 18^e siècle que le 16 août 1731 une loi très sévère fut promulguée qui les fit disparaître totalement, en surface tout au moins. Sauf pendant un court espace de temps en 1848, cette loi d'interdiction resta en vigueur jusqu'en 1868, époque à laquelle les efforts de l'économiste Schulze-Delitzsch, député à la Chambre prussienne et au Reichstag, aboutirent à son abolition. D'ailleurs cette loi était appliquée avec moins de rigueur dans les dernières années, car dès 1865 s'était fondée "l'Union allemande des ouvriers du Tabac" la plus ancienne des associations modernes. En 1866 s'était constituée "l'Union allemande